



**COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION**  
**VENDREDI 28 JANVIER 2021**  
**INFORMATIONS AUX FAMILLES**

Chères familles, chers résidents,

Avec l'arrivée de nouvelles variantes du SARS-COV-2, les autorités ont souhaité adapter certaines mesures en vigueur dans les EHPAD afin de continuer à protéger les résidents de manière efficace. De nouvelles consignes nous ont donc été transmises dans ce sens.

Concernant les visites, les modalités restent inchangées et se poursuivent comme actuellement. Les sorties à l'extérieur ne sont toujours pas autorisées pour les résidents.

Deux mesures nouvelles sont à prendre en compte à votre niveau :

- Le port du masque **chirurgical** est obligatoire pour tous désormais. Les masques tissus ne sont de fait plus autorisés pour les visiteurs ou intervenants en EHPAD. Merci de veiller à prévoir systématiquement un masque chirurgical neuf lors de votre visite.
- **Les visites des personnes ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours**, ou ayant eu un contact à risque avec une personne ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours **sont suspendues**. Merci d'en tenir compte et de nous informer si tel est le cas afin que nous puissions prévenir votre proche.

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre communication précédente, les résidents volontaires et le personnel prioritaire seront vaccinés les 4 et 5 février. Cela sera une mesure de protection supplémentaire pour les personnes concernées.

Nous tenons à vous préciser toutefois que nous n'avons à ce jour aucune indication permettant de penser que les résidents vaccinés pourront de nouveau sortir à l'extérieur et se dispenser des mesures barrière actuellement en vigueur, notamment lors des visites.

Nous veillerons bien sûr à vous informer si cela devait évoluer.

Soyez certains, chères familles, chers résidents, de notre implication à participer à l'enrayement de l'épidémie dans le respect des personnes.

La Directrice  
Marie LECUYER

